



Réunion informelle du 14 décembre 2023

Table des matières

1 - Plus d'emplois à l'ENFiP.....	1
1.1 - Création de salles supplémentaires.....	1
- Clermont-Ferrand.....	1
- Noisiel.....	1
1.2 - Scolarité LEP/LA.....	2
2 - GRH10.....	2
2.1 - Mouv'RH.....	2
3 - Appel du vivier.....	3
4 - Organisation des JO.....	3
5 - Question diverse.....	3

1 - Plus d'emplois à l'ENFiP

Le [CSAR ayant été boycotté par les OS](#), le directeur ne peut pas s'avancer sur les emplois qui pourraient être créés à l'ENFiP. On parle de 10 emplois quasi certains, de 20 emplois de cadre A selon les documents du CSAR.

Le directeur précise que l'ENFiP ne cotisera pas aux suppressions d'emplois en 2024, et espère que l'ENFiP n'aura pas de gels d'emplois de cadres en 2024.

Pour la **CGT ENFiP**, c'est une bonne nouvelle.

1.1 - Création de salles supplémentaires

- **Clermont-Ferrand**

3 salles supplémentaires vont être créées à Clermont-Ferrand. Des discussions sont en cours avec l'ARENFiP pour disposer d'une salle dans leurs locaux, soit 4 salles supplémentaires en tout sur Clermont-Ferrand.

- **Noisiel**

1 salle supplémentaire

La direction étudie la possibilité de recourir à la location de surfaces supplémentaires si besoin, selon le niveau de recrutements

1.2 - Scolarité LEP/LA

Réflexion toujours en cours pour déporter (*ou c'est acté?*), la scolarité Bloc des LEP/LA (de septembre à décembre 2024) vers les CIF/ACIF afin de libérer des ressources dans les établissements FIA.

CGT ENFiP : Nous sommes inquiets de ces déports. 2 CIF/ACIF sont implantés dans des locaux de formation initiale (Clermont-Fd et Toulouse), nous craignons que ce soit juste un déport géographique de salles et que la charge continue de porter sur les chargés d'enseignement de l'ENFiP en formation initiale.

Yannick Girault : Nous sommes encore dans la réflexion, mais les stagiaires LEP/LA devraient intégrer le parcours de changement de métier avec des formateurs de FC.

2 - GRH10

Yannick Girault : Compte tenu des résultats moins positifs qu'espérés au concours d'IP, il y aura besoin de moins de recrutements de chargés d'enseignement que ceux estimés lors du dernier CSAL. Le contingent serait de 30 + 10 pour le vivier.

CGT ENFiP : Est-ce que le contingent de 40 recruté-e-s comprend les 20 emplois supplémentaires ?

Yannick Girault : oui, le contingent des 40 comprend les postes supplémentaires (10 ou 20) qui seraient mis à notre disposition. Ces postes ne seront pas forcément tous des postes de chargés d'enseignement.

CGT ENFiP rappelle la règle donnée par la direction lors du dernier CSAL, à savoir 2 chargés d'enseignement par salle supplémentaire.

Yannick Girault ne revient pas sur la règle mais précise que les déports de la scolarité des LEP/LA aura également un impact sur le nombre d'emplois supplémentaires.

Francine BAPTISTE présente les nouveautés en matière de modalités de recrutement.

2.1 - Mouv'RH

Ouverture du 4 janvier au 22 janvier. L'instruction sur les mutations sera diffusée le 20 décembre. La note concernant l'appel à candidatures des chargés d'enseignement de l'ENFiP sera également diffusée à cette date. Elle sera accompagnée de la fiche 162 SD.

À partir de mi-février, le profil recruteur sera ouvert aux Directeurs d'établissement.

En parallèle, l'ENFiP demandera aux candidat-e-s GRH10 de déposer leurs candidatures sur la BALF PPR de l'ENFiP.

Il y aura donc intégration du recrutement GRH 10 dans l'applicatif. Le vœu ENFiP sera prioritaire. Si toutefois, l'applicatif devait dysfonctionner, on reviendrait au recrutement classique, d'où la nécessité pour les candidat-e-s de postuler en envoyant leur dossier sur la BALF.

CGT ENFiP : L'intégration de l'appel à candidature ENFiP dans l'application Mouv/RH va entraîner beaucoup de rigidité et risque de freiner certains candidats. Ils n'auront que 20 jours pour constituer leur dossier et obtenir l'avis de leur direction.

Yannick Girault : il y aura une vigilance de la part de l'ENFiP avec notamment l'Organisation d'un webinaire attractivité sur le métier de chargé d'enseignement à l'ENFiP (autour du 15 janvier 2024) en associant des RP, des permanents pédagogiques, des chargés d'enseignement pour témoigner de leur expérience professionnelle.

Compte tenu du calendrier imposé par l'application Mouv'RH, le GRH10 se déroulera au plus tôt en juin 2024, pour une durée minimale de 4 semaines (5 semaines si possible)

CGT ENFiP : Est-ce la piste de recruter des sorties d'école et du recrutement des B, comme évoqué lors du dernier CSAL pour palier au manque d'attractivité, est toujours d'actualité ?

Yannick Girault : Nous ne recruterons pas de sorties d'école et de cadres B cette année, cette question a été tranchée par le service RH de la DGFIP. On poursuit notre réflexion et compte y arriver d'ici l'année prochaine.

3 - Appel du vivier

CGT ENFiP : vous aviez annoncé l'appel au vivier dès le mois de janvier. Qu'en est-il ?

Yannick Girault : Dès que nous aurons le feu vert (prochain CSAR le 21 décembre), nous activerons tous nos leviers pour recruter le plus tôt possible le vivier.

CGT ENFiP : quel est le vivier actuel ?

Francine Baptiste fait le point :

- 3 à Clermont-Ferrand (1 désistement) ;
- 1 à Noisiel (1 désistement) ;
- 2-3 à Noisy-le-Grand ;
- 0 à Toulouse ;
- 2-3 à Lyon.

4 - Organisation des JO

Solidaires ENFiP : quel impact aura l'organisation des JO de Paris sur les formations courant juillet ?

Yannick Girault : Nous avons saisi les bureaux RH sur cette période. Il y a un risque de déportation des formations des régions visées par les restrictions de logement et de circulation vers d'autres régions non concernées.

5 - Question diverse

La **CGT ENFiP** a demandé au directeur s'il pouvait revoir sa position sur la possibilité pour l'ATSCAF ENFiP Clermont-Ferrand, d'organiser son gala de fin d'année dans les locaux de l'ENFiP. La **CGT ENFiP** a précisé que l'ATSCAF aura recours à une société de gardiennage et une société de ménage. En effet, entre les refus de propriétaire de salles et les devis exorbitants, la situation est très mal engagée.

Philippe Jouffret, directeur de l'établissement clermontois précise que tous les événements organisés par l'ATSCAF se déroulent toujours sans aucun problème.

Yannick Girault indique que face à ces arguments et ces garanties, il se dit favorable à cette demande. Il faudra une convention entre l'ATSCAF et l'ENFiP. Cette demande sera débattue lors du comité de direction devant se tenir prochainement.